

## Droit pénal général et spécial

Vendredi 18 septembre 2015

### CAS PRATIQUE

Lise Cata est une jeune fille de 17 ans inscrite en Terminale ES au Lycée Alan Turing de Nice. Elle a pour professeur de mathématiques, M. Éric Hésotte, 39 ans. Très vite Lise est subjuguée par le charisme, l'intelligence et le charme indéniable de ce beau ténébreux.

Remarquant l'attrait qu'il exerce sur cette élève, et lui-même sous le charme de cette jeune femme, Éric lui fait des avances. Folle amoureuse, elle cède à sa demande. Les deux amants entretiennent des relations très intimes pendant près d'un mois. Cependant, se lassant très vite de son amant et, sous la pression de sa sœur lui conseillant vivement de rompre avec cet homme marié et père 5 enfants, Lise prend la décision de rompre avec son professeur. Ce dernier, éprouvant un vif attachement pour cette belle jeune fille, est très affecté par cette décision. Aussi, en cours, il continue de lui lancer des regards langoureux et enjôleurs. Les copies rendues sont taguées de petits cœurs et lui permettent de frôler sa main. Avant les vacances de Noël, il lui fait remarquer qu'elle va terriblement lui manquer et lui propose de lui donner des cours particuliers dans son appartement. Lise lui répond sèchement qu'elle n'a pas besoin de ses cours. Éric, frustré et en colère, refuse d'en rester là. Comment a-t-elle pu l'aguicher, le séduire, puis l'abandonner aussitôt ? Il décide alors d'acheter sur internet de la meth. La méthamphétamine est, en effet, une substance désinhibante et euphorisante. Elle a aussi des effets pervers : anxiété, tachycardie, tension artérielle, hallucinations, pertes de mémoire, déprimés... Éric fait part à son meilleur ami, Lazare Garcin, de son projet d'avoir, à n'importe quel prix, une relation sexuelle avec Lise. Lazare, en bon copain, lui fournit de la drogue GHB, laquelle, prise avec de l'alcool, entraîne chez la victime une somnolence permettant d'avoir une relation sexuelle sans résistance. Éric remercie vivement son ami et profite d'utiliser le GHB en cas d'inefficacité de la meth. Afin de

mettre son projet en œuvre, le professeur demande à Lise d'avoir avec lui une dernière conversation. Ayant pitié de lui et profitant de l'absence de ses parents partis quelques jours en vacances, Lise accepte de le recevoir au domicile familial. Après quelques échanges, Éric met subrepticement de la méth dans le jus d'orange de Lise. La drogue fait son effet : complètement désinhibée, se sentant sexy et euphorique, Lise s'offre à Éric, puis s'endort. Lise se réveillera le lendemain matin très angoissée. Les images de cette folle soirée lui revinrent à l'esprit.

Pendant le sommeil de Lise, Éric, doté d'un esprit de vengeance tenace, prend sa carte bancaire, fait une photo des numéros avec son smartphone, afin, éventuellement, de les utiliser ou de les transmettre à des personnes malveillantes. De plus, en sortant de l'appartement, Éric aperçoit sur le trottoir le scooter flambant neuf de Lise. En passant, le prof sort sa clé de voiture et fait une légère rayure sur le scooter. Un voisin, M. Alizan Gaspard, alors qu'il promène son chien, assiste à la scène. Révolté, il décide de bousculer Éric. Ce dernier, tombé à terre, reçoit deux violents coups de pied dans le ventre de la part de Gaspard. Éric, mal en point, arrive tout de même à se sauver. De retour chez lui, il réalise qu'il risque d'être poursuivi si Lise porte plainte. Malgré des douleurs au ventre, il retourne aussitôt dans la rue où habite Lise et attend que celle-ci sorte de l'immeuble. Quelques temps plus tard, l'élève quitte l'appartement pour aller porter plainte au commissariat. Éric aperçoit Lise traversant la chaussée et fonce sur elle avec son véhicule. Heureusement, Lise, ayant vu l'automobile approcher, se jette sur le trottoir et l'évite. Elle restera tétanisée pendant un long moment.

Finalement, Éric, arrêté, affirmera aux policiers qu'il ne voulait nullement la tuer, mais seulement lui faire peur. Poursuivi, le professeur est interrogé par le juge d'instruction. Au cours des échanges, Éric en profite pour proposer au juge de lui prêter, pour les vacances et pour deux ou trois semaines, son magnifique bateau hérité de son père. Le juge d'instruction refuse.

**Au regard du programme circonscrit par l'arrêté du 11 septembre 2003, vous envisagerez les éventuelles conséquences pénales pour chacun des protagonistes de cette affaire.**